

La comparabilité des données linguistiques tirées des recensements des États-Unis et du Canada

Calvin Veltman

Volume 6, Number 3, décembre 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600748ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600748ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Veltman, C. (1977). La comparabilité des données linguistiques tirées des recensements des États-Unis et du Canada. *Cahiers québécois de démographie*, 6(3), 67–91. <https://doi.org/10.7202/600748ar>

Article abstract

Sans connaître les relations entre les questions des recensements au Canada et aux États-Unis sur la langue maternelle, nous avons distribué un questionnaire à 221 résidents de l'état de New-York (région de Plattsburg). Nos conclusions principales sont les suivantes :

- 1) La formulation de la question canadienne a une portée plus restrictive que celle américaine. Ainsi 60 pourcent des personnes dont la langue maternelle est non-anglophone au recensement américain seraient classées de langue maternelle anglaise d'après le recensement canadien.
- 2) Plusieurs questions sur l'historique linguistique des parents sont nécessaires au chercheur afin de mieux saisir le caractère pluridimensionnel de la réalité linguistique.
- 3) L'exogamie linguistique joue un rôle capital dans l'anglicisation des minorités linguistiques de cette région. Si on utilise plutôt la définition canadienne de la langue maternelle, les données montrent que les minorités linguistiques aux États-Unis réussiraient à mieux conserver leur langue que celles du Canada.

VELTMAN, Calvin: La comparabilité des données linguistiques tirées des recensements des États-Unis et du Canada.

SOMMAIRE

Sans connaître les relations entre les questions des recensements au Canada et aux États-Unis sur la langue maternelle, nous avons distribué un questionnaire à 221 résidents de l'état de New-York (région de Plattsburg).

Nos conclusions principales sont les suivantes:

- 1) La formulation de la question canadienne a une portée plus restrictive que celle américaine. Ainsi 60 pourcent des personnes dont la langue maternelle est non-anglophone au recensement américain seraient classées de langue maternelle anglaise d'après le recensement canadien.
- 2) Plusieurs questions sur l'historique linguistique des parents sont nécessaires au chercheur afin de mieux saisir le caractère pluridimensionnel de la réalité linguistique.
- 3) L'exogamie linguistique joue un rôle capital dans l'anglicisation des mi-

norités linguistiques de cette région. Si on utilise plutôt la définition canadienne de la langue maternelle, les données montrent que les minorités linguistiques aux Etats-Unis réussiraient à mieux conserver leur langue que celles du Canada.

LA COMPARABILITE DES DONNEES LINGUISTIQUES
TIREES DES RECENSEMENTS AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA

par

Calvin VELTMAN * *

Un article paru dans Le Devoir du 9 août 1976 et intitulé "Les leçons étonnantes des statistiques sur l'assimilation linguistique aux Etats-Unis et au Canada" constituait une première tentative de la part de l'auteur pour comparer les données du recensement de ces deux (2) pays. Nous en arrivions à la conclusion que: 1) les minorités linguistiques, en particulier les francophones et les hispanophones, semblaient plus aptes à conserver et à transmettre leur langue aux Etats-Unis; 2) un pourcentage important des minorités linguistiques aux Etats-Unis étaient

* Département de sociologie, Université de l'Etat de New-York à Plattsburgh.

* Les fonds couvrant les frais de poste et le travail des assistants de recherche proviennent du Programme des études canadiennes et du Département de sociologie. Nous en remercions respectueusement les responsables, ainsi que N. TANTILLO pour son aide à la recherche.

des résidents de la troisième génération (et même au-delà), alors qu'au Canada, les personnes nées au pays complétaient le processus d'assimilation linguistique amorcé par leurs parents immigrants; et 3) ce n'est qu'au Québec que les non anglophones, c'est-à-dire les francophones, réussissaient à transmettre une langue autre que l'anglais.

Dans une réplique intitulée "De l'ambiguïté des comparaisons entre les statistiques relatives à la langue maternelle au Canada et aux Etats-Unis", Réjean LACHAPELLE convenait que les minorités abandonnent rapidement leur langue au profit de l'anglais. "Inutile, écrivait-il, de décrire et d'analyser les pièces à conviction: elles sont nombreuses et toujours concordantes ¹". De l'avis général donc, le Canada ne serait pas une mosaïque linguistique. Au contraire, le Québec et ses régions limitrophes présentent une réalité linguistique unique au Canada.

M. LACHAPELLE a toutefois soulevé une exception à la thèse voulant que les minorités linguistiques conservent mieux leur langue aux Etats-Unis. A son avis, la question posée aux Etats-Unis est beaucoup plus vaste que la question canadienne, ce qui "a pour effet de gonfler de manière notable l'importance des minorités linguistiques..." Comme je

1 Le Devoir, 28 août 1976, p. 5.

le disais dans ma propre réponse: "Il s'agit là d'un argument de taille".

L'ETUDE SUR PLATTSBURGH ET SES ENVIRONS

Dans le but d'appliquer nos conclusions empiriques, nous avons mené une étude qui s'est intitulée Language Use in the North Country. Cette recherche avait principalement pour objectif de comparer les réponses aux questions américaine et canadienne sur la langue maternelle. Nous y avons cependant ajouté d'autres questions sur la langue d'usage des parents et la langue d'usage actuelle du répondant (Annexe 1).

Deux cent soixante noms ont été tirés au hasard dans le bottin téléphonique de Plattsburgh et ses environs. Nous avons obtenu deux cent vingt-et-un (221) questionnaires dûment remplis, dont 100 par retour du courrier. Cent treize personnes furent subséquemment interviewées au téléphone (nous voulions obtenir un meilleur taux de réponse et les frais d'envoi d'un rappel par la poste étaient trop élevés) et huit autres questionnaires nous sont parvenus dans un deuxième temps. Neuf personnes avaient déménagé et les trente autres n'ont pas retourné le questionnaire. Nous avons donc eu un taux de réponse de 88 pour cent de l'échan-

tillon original qui étaient toujours résidents de Plattsburgh. Les interviews ont eu lieu entre octobre 1976 et janvier 1977.

CONCLUSIONS D'ORDRE METHODOLOGIQUE

Plusieurs observations de nature méthodologique nécessitent une explication. Tout d'abord, notre lettre d'introduction disait que n'importe quel adulte au foyer pouvait remplir le questionnaire. Ceux qui nous sont parvenus par la poste ont été remplis en grande majorité par des hommes. Au téléphone, nous avons surtout rejoint des femmes.

TABLEAU 1

Répartition des répondants selon le sexe, Usage linguistique dans les Etats du Nord Plattsburgh, 1976-1977

	<u>Enquête par la poste</u>	<u>Enquête téléphonique</u>	<u>Total</u>
Hommes	69	39	108
Femmes	<u>39</u>	<u>74</u>	<u>113</u>
TOTAL	108	113	221

On peut supposer que les enveloppes officielles de l'Université ont donné l'impression aux destinataires qu'il s'agissait de quelque cho-

se d'important, "à confier aux hommes". Quant aux appels téléphoniques, ils ont souvent été confiés aux femmes, le mari précisant que sa femme était beaucoup plus intéressée par les questions de langue. Ces phénomènes nous portent à croire que les hommes intéressés au questionnaire, en particulier ceux qui venaient d'une minorité linguistique, ont répondu immédiatement. (Les données nous prouvent l'intérêt de ce premier groupe, puisque 48 pour cent des répondants ont déclaré une langue autre que l'anglais en réponse à la question américaine). Les moins intéressés n'ont pas répondu au questionnaire même si leur femme avait pu être intéressée. Toutefois, la méthode plus personnelle de l'appel téléphonique a permis de rejoindre cet autre groupe d'intéressés.

En second lieu, le classement recoupé des données a révélé un certain nombre d'erreurs. La première vient de la volonté de cacher une origine autre qu'anglophone et a été décelée en comparant la langue habituelle des parents du répondant à la réponse à la question américaine ou canadienne sur la langue. C'est ainsi, par exemple, qu'une personne née en Tchécoslovaquie de parents parlant tchèque a prétendu que l'"anglais seulement" était parlé au foyer paternel. Un autre individu déclarait l'"anglais seulement" comme langue parlée chez ses parents, bien

que les deux parents aient été de langue maternelle française, ce qui reste une possibilité peu probable. Un deuxième type d'erreur décelé de la même manière révèle une incompréhension de la question canadienne. Une personne issue de parents anglophones parlant l'"anglais seulement" a néanmoins indiqué le français comme étant sa première langue apprise et encore comprise. Une autre personne issue d'un mariage entre une francophone bilingue et un anglophone unilingue a répondu "anglais seulement" à la question américaine et "français" à la question canadienne. Ces répondants ne semblent pas avoir saisi la question de l'acquisition de leur langue maternelle: l'anglais aurait été acquis naturellement, le français aurait été appris, probablement à l'école. On pourrait qualifier d'"erreurs incompréhensibles" ou d'"erreurs véritables" un troisième type d'erreur décelable dans les données. Une personne venant d'un milieu linguistique italien a donné l'italien en réponse à la question canadienne, mais l'anglais seulement en réponse à la question américaine, alors que cette dernière réponse aurait dû être l'italien. Et enfin, un anglophone de la Pennsylvanie a répondu le français à la question américaine, ce qui est possible mais peu probable étant donné que ses parents étaient de langue anglaise.

Si nous devions nous en remettre uniquement au choix de réponse des répondants à la question américaine, on s'aperçoit que "tchèque" et "italien" auraient dû être indiqués par deux personnes qui ne l'ont pas fait, ce qui cause une sous-estimation de la représentation des minorités linguistiques. Une autre personne aurait dû inscrire le français, mais l'équilibre a été rétabli à cause d'une autre personne qui n'aurait pas dû inscrire le français.

Par rapport à la question canadienne, la minorité linguistique est sous-estimée par la personne d'origine tchèque. A des fins de comparaison il s'agit d'une erreur sans importance puisque le répondant aurait été considéré comme anglophone en vertu des deux recensements nationaux. La question canadienne a cependant donné lieu à deux erreurs ayant pour effet de surestimer la force des minorités linguistiques. En regard des trente-six réponses valides, nous obtenons un facteur d'erreur de .056. En généralisant le modèle à l'ensemble du Canada, il en ressortirait une surévaluation considérable de la force des minorités linguistiques.

RESULTATS

Les données corrigées (l'erreur de l'italophone et les deux in-

compréhensions de la question canadienne ont été rectifiées), qui mettent en comparaison les questions américaine et canadienne, se trouvent au Tableau 2.

TABLEAU 2

Nombre de répondants de langue maternelle autre que l'anglais, d'après les questions américaine et canadienne, selon le lieu de naissance, Plattsburgh et ses environs, 1976-1977.

Issus d'une minorité linguistique

	Question sur la langue		
	<u>américaine</u>	<u>canadienne</u>	
Nés à l'étranger:			
Français	5	3	
Autres	8	7	
Sous-total	13	10	(.77)
Nés au pays de parents dont au moins l'un est né à l'étranger:			
Français	10	3	
Autres	12	5	
Sous-total	22	8	(.36)
Nés au pays de parents nés au pays:			
Français	45	16	
Autres	11	2	
Sous-total	56	18	(.32)
TOTAL:			
Français	60	22	
Autres	31	14	
Total	91	36	(.40)

Issus d'un milieu anglophone (américain)

Parents anglophones	108
Un parent non anglophone	22
Sous-total	130
GRAND TOTAL (N)	221

Les données révèlent que 91 personnes (41.2%) se sont déclarées de langue maternelle étrangère selon la question américaine, dont près des deux-tiers étaient d'origine francophone. En compilant les données à partir de la question canadienne, 36 personnes seulement (16.3%) satisfont au critère de la langue maternelle. La formulation de la question canadienne exclut donc 60 pour cent de ceux qui sont inclus dans la question américaine.

La répartition des réponses est intéressante. Soixante-dix-sept pour cent de ceux qui sont nés à l'étranger répondent de façon semblable aux deux questions, canadienne et américaine, alors que seulement 36 pour cent des personnes de la deuxième génération le font, et 32 pour cent des personnes nées au pays de parents également nés au pays. Evidemment, lorsqu'une langue minoritaire² constitue la langue maternelle du répondant, les deux questions cernent cette réalité d'assez près. Cependant, lorsqu'une langue est parlée à la maison sans qu'elle soit la principale langue d'usage, la question américaine permet de refléter cette réalité.

2 Bien entendu, il ne saurait y avoir de langue "minoritaire" en soi.

Il est clair que l'endogamie et l'exogamie ont une influence importante sur les expériences linguistiques des enfants. Les données qui s'y rapportent se trouvent au Tableau 3.

TABLEAU 3

Réponses comparatives aux questions américaine et canadienne sur la langue selon le passé linguistique des parents, Plattsburgh, 1976-1977.

Profil des réponses

<u>Langue des parents</u>	<u>Même minorité</u>	<u>Américaine: autre Canadienne: anglais</u>	<u>Américaine: anglais Canadienne: anglais</u>
Unilingues	28	17	1
Quelque peu bilingues	6	11	-
Un parent anglophone, l'autre:			
unilingue	1	8	9
bilingue	1	14	10
Minorité linguistique, langues différentes		1	2
Les deux parents anglophones	—	4	108
	36	55	130

D'après ces données 28 des 36 répondants (78%) satisfaisant au critère canadien de la langue maternelle viennent de familles où les

deux parents sont issus d'une même minorité linguistique et où la langue de cette minorité était la langue principale. Six autres des répondants (17%) venaient de foyers de minorité linguistique où l'un des parents au moins parlait aussi l'anglais. Deux personnes seulement se déclarent de langue maternelle minoritaire alors que l'un des parents était anglophone.

Autrement dit, là où une langue autre que l'anglais s'est maintenue de façon marquée, les deux parents étaient issus de minorités linguistiques (61%). Lorsque l'un des parents au moins venait d'une famille bilingue, 35 pour cent seulement se déclarent de langue maternelle autre que l'anglais, selon la perspective canadienne, et 5 pour cent seulement de ceux qui avaient un parent anglophone. Lorsque l'un des parents est anglophone, 44 pour cent des répondants déclarent que la langue de l'autre parent n'était pas parlée à la maison. A n'en pas douter, le bilinguisme dans la région de Plattsburgh est associé à l'anglicisation et un mariage mixte avec un anglophone mène à l'établissement d'un foyer de langue anglaise, où les enfants sont anglophones.

D'après le profil des réponses, il est évident que les deux ques-

tions de recensement captent les réalités linguistiques. Très peu de personnes (3.6%) dont les deux parents sont anglophones déclarent une langue d'usage autre que l'anglais au foyer (question américaine). Et une seule personne (1.4%) se déclare de langue maternelle anglaise en réponse à la question canadienne, alors que ses parents parlaient au foyer une langue minoritaire et étaient unilingues. Bien que la question américaine soit plus vaste que la question canadienne, elle permet cependant de cerner certains aspects de l'expérience linguistique des répondants, que la question canadienne ne couvre pas. Selon le profil des réponses du Tableau 3, il ressort que la plupart des personnes ne répondent pas à la question américaine comme si elle signifiait: Avez-vous déjà entendu parler une langue autre que l'anglais à la maison?

INTERPRETATION ET GENERALISATION

En elles-mêmes, les données de Plattsburgh indiquent que selon les normes canadiennes, 4.5 pour cent seulement de la population étaient de langue autre que l'anglais et nés à l'étranger. Par ailleurs, d'après le critère canadien, 16.3 pour cent de la population étaient de langue autre que l'anglais (et 17.2 pour cent si l'on inclut les deux erreurs). Le rapport entre les deux chiffres est de 3.6:1 (16.3/4.5), ce qui est

bien supérieur au rapport de 2:1 proposé dans notre article précédent, et qui devait indiquer une aptitude relative à transmettre une langue minoritaire. Les données de Plattsburgh démontrent que 28 pour cent des personnes de langue minoritaire sont nées à l'étranger, que 22 pour cent sont de la deuxième génération, et que 50 pour cent sont nées au pays de parents nés au pays, encore une fois selon le critère canadien.

Ajoutons qu'une telle projection est justifiée non pas parce que le territoire de Plattsburgh serait un modèle à l'échelle de l'ensemble du pays mais parce que ces personnes qui y vivent étant membres de la société américaine parlent l'anglais comme la plupart des américains. En d'autres termes, les américains auraient compris les questions des deux recensements de façon semblable aux Plattsburgiens.

TABLEAU 4

Estimation de la force des langues minoritaires aux Etats-Unis, 1970 ³

	Recensement de 1970 '000	Facteur de cor- rection	Estimations de 1970 ré- visées '000	Pourcentage des langues minoritai- res	Pourcentage de la popu- lation amé- ricaine
Nés à l'étran- ger	7,910	.77	6,091	41	3.14
Nés au pays, un parent au moins né à l'étran- ger	14,013	.36	5,045	34	2.6
Nés au pays de parents nés au pays	11,256	.32	3,602	24	1.86
TOTAL	33,175		14,738	99	7.5

La révision des données du recensement américain par l'application de la norme linguistique canadienne donne lieu à un déclin prononcé dans la taille estimée des minorités linguistiques. Néanmoins, dans la mesure où les données de Plattsburgh peuvent être appliquées à l'échelle nationale, le rapport entre les personnes nées à l'étranger et l'en-

3 Ces estimations sont assez proches à celles formulées par Joshua FISHMAN et John E. HOFMAN, "Mother Tongue and Nativity in the American Population", dans Language Loyalty in the United States.

semble des personnes de langue minoritaire est d'environ 2.4:1 (7.5/3.14) et indique un succès relatif dans la conservation des langues minoritaires aux Etats-Unis. Il y a lieu de croire que les données de Plattsburgh sous-estiment de manière importante la rétention linguistique chez les hispanophones de Floride, de New-York et ses environs et des Etats frontaliers du Mexique. Des données publiées en 1969 par le bureau du recensement indiquent que 76 pour cent environ des personnes de langue maternelle espagnole (toujours selon la question américaine) sont nées au pays. En plus, en dépit de cette question plus large sur la langue maternelle, on constate que 63.5 pour cent des personnes nées au pays parlent habituellement l'espagnol à la maison. Chez ceux qui sont nés à l'étranger 80.8 pour cent continue habituellement de parler l'espagnol à la maison. Ces données nous portent à croire que le rapport corrigé pour l'ensemble des Etats-Unis serait plus élevé que 2.4 à 1.

Nos données indiquent en outre que les estimations quant à la force des langues minoritaires au Canada sont des surestimations, étant donné que certains anglophones comprennent mal la question sur la langue maternelle. Il reste à espérer que ces erreurs n'ont pas la même importance que celle que révèlent les données de Plattsburgh, qui s'élève à

plus de 5 pour cent. Comme il semble raisonnable de croire que les personnes nées au pays sont plus susceptibles de commettre cette erreur, la force de la langue minoritaire est sans doute légèrement plus faible chez ce groupe.

Afin de pouvoir comparer les données américaines et canadiennes, il semble nécessaire de raffiner le processus proposé à l'origine. Notre première étude ne faisait pas état des francophones en tant que groupe minoritaire au Canada. Pour établir toutefois la distinction entre les personnes nées au pays et nées à l'étranger, il nous faut nous appuyer sur les données selon la province, ce qui reste insatisfaisant, vu la concentration des francophones dans certains coins de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Dans nos révisions, les francophones sont considérés comme minorité linguistique dans toutes les provinces, sauf au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

TABLEAU 5

Force des langues minoritaires au Canada, 1971

Total des personnes nées à l'étranger	3,295,530	21,568,310	Population totale
Langue maternelle anglaise	<u>1,500,740</u>	<u>12,967,445</u>	Langue maternelle anglaise
Non anglophones	1,794,790	8,600,865	Non anglophones
Langue maternelle française			
92,571	Québec	4,866,405	
15,740	Ontario	482,350	
<u>2,345</u>	Nouveau-Brunswick	<u>214,715</u>	
110,260	Sous-total	5,563,470	
1,684,530	Total des langues mi- noritaires	3,037,395	
% de la population		% de la population	
7.8		14.1	

Le rapport entre les personnes de langue minoritaire et les personnes nées à l'étranger est de 1.8, soit bien en-deçà du rapport pour la population américaine. On peut objecter que l'exclusion de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick entrave la comparaison, puisque les francophones

de la région de Plattsburgh ont connu un accueil qui s'apparente à celle des francophones dans certaines régions de l'Ontario. Mais même en comptant parmi les minorités les francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, la population de langue minoritaire grimpe à 3,734,460 (17.3%), alors que le nombre de personnes nées à l'étranger ne passe qu'à 18,085 (7.9%), du fait que la plupart des francophones se trouvant dans ces deux provinces sont nés au pays. Même dans ces circonstances, le rapport est à peine de 2.2 à 1.

Nous concluons en disant que les données de Plattsburgh soutiennent l'hypothèse selon laquelle les minorités linguistiques auraient mieux réussi aux Etats-Unis qu'au Canada à conserver leur langue, bien que de manière moins marquée que ne l'indiquait notre première étude. Et même lorsque nous nous efforçons de considérer les francophones du Nouveau-Brunswick comme une minorité linguistique comparable à celle des Etats-Unis, les révisions démontrent encore une meilleure rétention aux Etats-Unis.

Il y a cependant lieu de souligner que les rapports qui mettent en cause les groupes minoritaires ont un caractère historique. On devra préciser que les groupes minoritaires aux Etats-Unis retenaient mieux

leur langue dans le passé. Pour démontrer les taux actuels de rétention, il faudrait recourir à des données sur la langue d'usage, afin de tenir compte de la situation des transferts linguistiques. Les données de Plattsburgh révèlent une anglicisation presque complète des francophones (.95) et l'anglicisation complète des allophones. Par contre, le seul hispanophone à faire partie de l'échantillon avait retenu sa langue et un anglophone se serait "hispanisé". Une étude plus approfondie sur la rétention des langues aux Etats-Unis s'impose donc, surtout dans les régions qui renferment des minorités linguistiques à forte concentration et où la langue espagnole jouit d'un statut officiel.

CONCLUSION

Il est de loin préférable de poser un certain nombre de questions sur la langue lors d'un recensement plutôt que de n'en poser qu'une. Si l'on cherche à connaître les expériences linguistiques directes des répondants, la question canadienne est beaucoup plus restrictive et part d'une définition plus étroite de la langue maternelle. On pourrait surmonter la tendance à la surestimation de la force des langues minoritaires en formulant la question de manière moins bureaucratique et en demandant, par exemple, dans quelle langue le répondant s'adressait-il à ses parents lorsqu'il était enfant.

La question américaine renseigne mieux sur le passé linguistique du répondant et sur le caractère bilingue d'un grand nombre de familles. En combinaison avec la question canadienne, les données comparatives permettent de déceler divers types d'erreur. On parvient encore mieux à déceler les erreurs en posant des questions directes sur la langue d'usage des parents.

La question canadienne sur la langue d'usage est formulée trop étroitement. Notre question sur les "autres langues parlées fréquemment" révèle qu'environ deux-tiers des personnes se conformant au critère canadien sur la langue maternelle continuent à parler "fréquemment" la langue minoritaire, en dépit du fait que la plupart aient connu un "transfert linguistique" dans le sens de l'anglais.

Plusieurs questions sur la langue permettent de mieux saisir le caractère pluridimensionnel de la réalité linguistique, tant du point de vue de la quantité des données obtenues que de leur qualité. Comme les recensements nationaux ne sont ni portés vers une recherche linguistique un tant soit peu poussée et qu'ils n'ont pas les moyens non plus de s'y engager, il appartient aux chercheurs de commencer à s'orienter vers la

recherche de nouvelles sources de données. Les organismes de recherche sur l'opinion publique seraient les plus aptes à entreprendre la cueillette de ces renseignements, puisque leurs services sont relativement peu coûteux, qu'ils sont dégagés des contraintes bureaucratiques et qu'ils travaillent rapidement, caractéristiques que ne possèdent pas les bureaux nationaux de recensement. En outre, l'enquêteur peut sélectionner les questions, les recoupements normalisés, la taille de l'échantillon ainsi que les régions où le questionnaire sera administré.

Nous aurons cependant encore besoin des subventions gouvernementales. On ne peut s'attendre à ce que les gouvernements appuient à long terme les programmes de recherche sur les langues à moins que ceux-ci ne soient intégrés aux formes de recherches normalement entreprises par le gouvernement. C'est ainsi que la recherche sur les langues pourrait être incorporée aux études plus générales sur la main-d'oeuvre et que les crédits gouvernementaux pourraient appuyer la recherche faite au moyen des enquêtes en collaboration avec les organismes de recherche sur l'opinion publique. Cette démarche permettrait de poser une quantité de questions relatives à la langue lors des enquêtes à caractère national ou régional sur la population et aurait pour effet de fournir des données pluridimensionnelles, ce que ne réussissent pas les recensements nationaux.

1. Your date of birth:

(month) (year)

2. Your place of birth:

(State or Country)

3. Your sex: Male Female

4. Years of school which you completed:

- ☐ 8 years or less
☐ 9 to 12 years
☐ 13 to 16 years
☐ more than 16 years

5. What language, other than English, was spoken in your home when you were a child?

- ☐ Spanish
☐ French
☐ German
☐ other (write in) _____
☐ none (English only)

6. Your father's birthplace:

(State or Country)

7. What language did your father speak to his parents when he was a child?

8. Your mother's birthplace:

(State or Country)

9. What language did your mother speak to her parents when she was a child?

10. The language you first learned and still understand:
(choose one only) ☐ English

- ☐ English
☐ French
☐ Spanish
☐ German
☐ other (write in)

11. The language spoken most frequently by you at home:
(choose one only) ☒ English

- ☐ English
☐ French
☐ Spanish
☐ German
☐ other (write in)

12. What other languages are spoken frequently in your home?

- ☐ English
☐ French
☐ Spanish
☐ German
☐ other (write in)

Thank you.

REFERENCES

- Current Population Reports. Persons of Spanish Origin in the United States: November 1969 (series p-20, No. 213) Washington: U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census, 1971.
- FISHMAN, Joshua Language Loyalty in the United States. Mouton, The Hague, 1966.
- LACHAPELLE, Réjean "De l'ambiguïté des comparaisons entre les statistiques relatives à la langue maternelle au Canada et aux Etats-Unis". Le Devoir, Montréal 28 août 1976, p. 5.
- VELTMAN, Calvin Les leçons étonnantes des statistiques sur l'assimilation linguistique aux Etats-Unis et au Canada. Le Devoir, Montréal 9 août 1976, pp. 5-6.